



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU CALVADOS

CABINET
BUREAU DE LA COMMUNICATION
INTERMINISTÉRIELLE DE PRÉFECTURE
POLE INTERMINISTERIEL REGIONAL DE COMMUNICATION

Caen, le 31 janvier 2014

COMMUNIQUE DE PRESSE

Mise en service du radar situé sur la route départementale 613 commune de l'HOTELLERIE

Le radar installé sur la route départementale 613, sur le territoire de la commune de l'HOTELLERIE, dans le sens Evreux vers Lisieux, sera mis en service le 3 février 2014, à 0 heure.

La vitesse est limitée à 50km/h à cet endroit.

Ce radar de détection des infractions à la limitation de vitesse porte à vingt-huit le nombre d'appareils fixes en service dans le Calvados.

Michel LALANDE, préfet de la région Basse-Normandie, préfet du Calvados, invite chacun à adapter sa conduite aux limitations de vitesse et aux conditions de circulation. Une conduite apaisée est un gage de sécurité pour les autres usagers et pour soi.

Coordonnées du Bureau de la communication interministérielle de Préfecture et
du Pôle de communication régional

rue Saint-Laurent, 14038 Caen cedex

Stéphanie BOULENT DE LA FUENTE

Téléphone : 02 31 30 66 12

stephanie.boulent@calvados.gouv.fr – www.calvados.gouv.fr